PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi le 2 octobre 2018, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 5 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande concerne la propriété située au 7171, rue Frédérick-Banting et a pour objet de statuer sur l'aménagement d'un nouvel accès véhiculaire sans respecter toutes les normes applicables.

La deuxième demande concerne la propriété située au 7350, rue Frédérick-Banting et a pour objet de statuer sur la construction d'un bâtiment industriel dont la hauteur de la clôture ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne la propriété située au 1925, rue Stanislas et a pour objet de statuer sur la distance du balcon par rapport à la limite latérale ne respectant pas toutes les normes applicables.

La quatrième demande concerne la propriété située au 7700, chemin de la Côte-de-Liesse et a pour objet de statuer sur l'installation d'une enseigne dont la localisation ne respecte pas toutes les normes applicables.

La cinquième demande concerne la propriété située au 2500, rue Guenette et a pour objet de statuer sur l'installation de 4 silos en cour avant et dont la hauteur ne respecte pas toutes les normes applicables.

Montréal, le 12 septembre 2018

Cybèle Kahalé, avocate Secrétaire-substitut du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, October 2, 2018, at 7:30 P.M., the Council of Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on 5 applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The first request concerns the property located at 7171, rue Frédérick-Banting for the development of a new vehicle access without respecting all the applicable standards.

The second request concerns the property located at 7350, rue Frédérick-Banting for the construction of an industrial building of which the height of the fence does not respect all the applicable standards.

The third request concerns the property located at 1925, rue Stanislas for a balcony of which the distance with the lateral limit does not respect all the applicable standards.

The fourth request concerns the property located at 7700, chemin de la Côte-de-Liesse for the installation of a sign of which the localization does not respect all the applicable standards.

The fifth request concerns the property located at 2500, rue Guenette for the installation of 4 silos in the front yard and of which the height does not respect all the applicable standards.

Montréal, September 12, 2018

Cybèle Kahalé, lawyer Secretary-substitute of the Borough Council